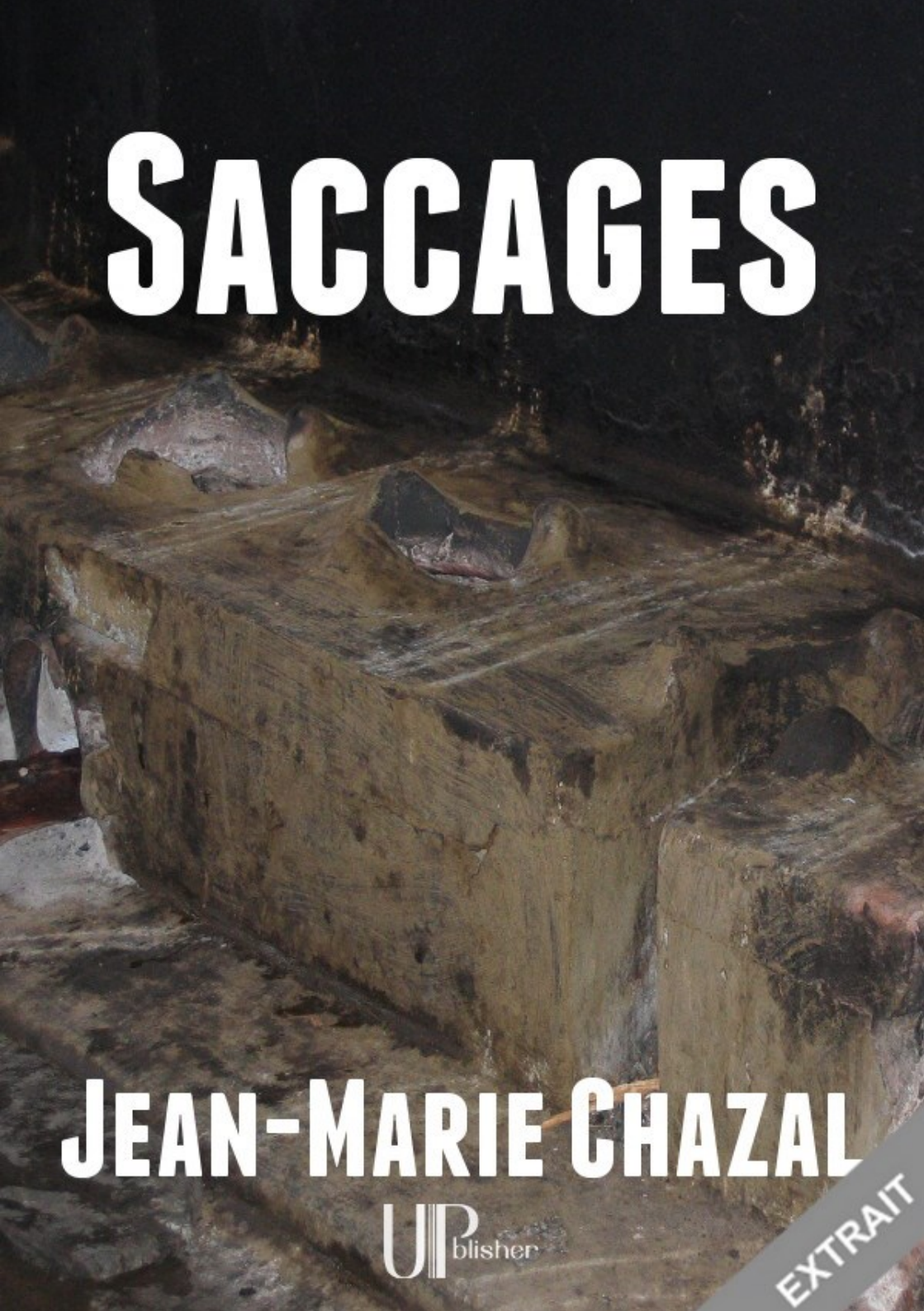


SACCAGES



JEAN-MARIE CHAZAL

UP
blisher

EXTRAIT

« *Écrire, c'est tremper sa plume
dans ses ovaires.* »
Violette Leduc

À mes parents qui ont pardonné
ce que je n'avais pourtant pas fait
D.M.

« *Un livre doit remuer des plaies.* »
Cioran
« Ébauches de vertiges »

À mon père
à qui je dois l'amour des images et des mots.
J-M. C.

PROLOGUE

Lundi 4 mai 2009, 8 h 30
Prison de femmes de C.

« Mais où est donc Céline ? »

Dès la sortie de sa cellule Leïla Majoub s'était rendu compte de l'inhabituelle pesanteur du regard des gardiennes.

Certes, la surveillante-chef ne proposait, elle, rien d'autre, rien de plus que la rigidité d'indifférence de sa fonction. Non, ce qui avait arrêté Leïla dans le coup d'œil circulaire qu'elle venait de donner dans le couloir de la Division fut l'expression surprise chez Sophie, « sa » gardienne du lundi. Pire fut la constatation de l'effort manifeste de la matonne pour cacher une contenance s'apparentant au désarroi.

Cette femme soupçonnée d'être en toute circonstance soucieuse de son image semblait jouer ce matin devant Leïla Majoub l'adulte charpentée de compréhension. Elle lui sourit mais presque trop discrètement, comme si elle ne voulait pas forcer la note et éveiller une curiosité supplémentaire en un moment déjà encombré. Ses tâches - rapide inspection de la cellule, fermeture de la porte, verrouillage - étaient aussi lentes et décomposées que d'habitude mais les gestes étaient saccadés, comme si ce rite quotidien nécessitait ce matin l'attention alors qu'il n'était ordinairement que machinal. Leïla sentit que Sophie, en fait, devait « jouer » pour elle-même, c'est-à-dire pour se protéger. Mais de quoi ?

Dans le couloir, devant la porte refermée de leur cellule, les autres inculpées échangeaient quelques mots avec leur ange-gardien attitré ou bien étaient perdues dans leur ailleurs. Mais là-bas, à l'autre extrémité du couloir, devant la cellule un peu isolée de Céline Pons, - cette cellule « 118 » dont le numéro était depuis six mois l'obsession de Leïla - il n'y avait personne.

Amalia, « Bécassine », Assitan, et Anne-Charlotte ne semblaient pas avoir noté l'absence de Céline. Toujours immergées dans l'univers rétréci de leur nuit elles n'avaient encore rien remarqué.

« OÙ EST CELINE, POURQUOI N'EST-ELLE PAS LÀ ? »

En réponse à l'interrogation cette fois hurlée de leur amie ses codétenues se tournèrent enfin vers elle. Dans des circonstances autres que le matin inaugural d'un procès d'Assises Leïla aurait perçu l'indifférence de celles dont elle ne savait plus depuis plusieurs semaines si elles étaient encore ses copines.

Dans le silence installé un bruit de clés certes familier mais semblant venu à ce moment de nulle part parut l'écho étouffé de son hurlement. Le directeur de la prison venait d'ouvrir la grille du couloir et se dirigeait vers les prisonnières. La surveillante-chef ne cacha pas le soulagement procuré par l'arrivée de son supérieur.

Le directeur regarda une par une les cinq femmes, se dirigea vers Leïla, se ravisa et s'adressant à tout le groupe dit d'un ton insolemment administratif :

« Mesdemoiselles, j'ai le triste devoir de vous faire savoir que Mademoiselle Céline Pons a mis fin à ses jours par pendaison. »

Il ajouta :

« Nous n'avons connaissance d'aucune explication. »



Lundi 4 mai 2009, 9h 30

Palais de Justice de C.

La salle d'audience de la cour d'Assises était bondée. Ce procès peu ordinaire avait rameuté le ban et l'arrière-ban de la presse bien au-delà des frontières du Département.

Le Palais de Justice qui occupait à lui tout seul l'un des côtés de la grande place carrée du centre de la ville, la Place de la Libération, était un édifice sans style - c'est à dire enfant de tous les styles - de la

deuxième moitié du XIX^e siècle. La salle des débats était à l'échelle du bâtiment, vaste, fonctionnelle, respirant dans son agencement et sa conception architecturale la certitude de l'authenticité et du bien-fondé de l'équité du jugement des hommes.

Sur le côté droit de la salle les emplacements réservés aux journalistes étaient tous occupés et de nombreuses chaises avaient été rajoutées.

Les premiers rangs du côté de la porte d'entrée avaient été réservés aux membres de la famille de la victime, famille élargie à ceux et celles que l'on pouvait deviner avoir été sinon ses amis du moins de proches relations. Ces deux à trois douzaines de personnes avaient versé dans une discrète recherche vestimentaire. La cravate était de rigueur, même chez les plus jeunes, et les couleurs sombres des habits n'étaient pas entachées du tranchant ou pour le moins du mauvais goût de notes de couleur. On ne pouvait mettre en doute la douleur de cette famille comme la solidarité de son entourage amical et social. En même temps ce bloc uni et compassé semblait vouloir aussi montrer qu'en n'en faisant pas trop dans la représentation, il était bien conscient de la difficulté de ce qui allait suivre. Dans ce drame tout manichéisme était à exclure et ils ne cherchaient pas à le cacher.

Séparées par la travée centrale avaient pris place les familles des accusés. Plusieurs dizaines de personnes. Camaïeu de vêtements bien différentes. Au centre de plusieurs d'entre elles se tenaient, figés et silencieux les parents. Autour d'eux les proches s'entretenaient à voix basse. On devinait dans ces échanges les convergences de fond et de forme. Il n'y avait chez eux nul exhibitionnisme mais par les hochements de tête ou la nervosité des mouvements de la main on percevait une identique lecture des émotions. Chez ces familles aussi on devinait le souci de garder sans ostentation le contrôle de la hauteur de sa voix, celui de ses gestes, du maintien de son attitude : trop de regards étrangers, à commencer par ceux, inquisiteurs, des journalistes, s'étaient posés sur eux et ne les lâchaient plus. Déjà des dessinateurs essayaient de retenir, à petits coups rapides et secs, des silhouettes immobiles. Rien n'avait encore commencé mais ils cherchaient à capter

l'instantané d'une expression illustrant symboliquement la signification de quelque chose.

Quand les accusés entrèrent un drôle de silence au final un sale silence recouvrit jusqu'à l'asphyxie une partie de l'assistance.

Le contraste fut étonnant entre le public qui venait de tourner la tête, s'était statufié, et les accusés qui, un par un, l'un derrière l'autre, gagnaient leur banc.

Précédé de ses soixante-treize ans, Aconidas Vlahopoulos ouvrait la marche et paraissait tirer ses compagnons. Les hommes d'abord : Jean-Louis Combet, Phoebus Baylou, Aziz Ferraoun et Aimé Briand. Les femmes suivaient : Amalia Antunes, Assitan Najri, Anne-Charlotte de Bellefond, « Bécassine » Chazelles. En pleurs, Leïla Majoub fermait la marche, décomposée, « blanche comme un suaire » titrera le lendemain le journal de « La Liberté » avec un discutable sens de l'image-choc.

Pour les Majoub ce fut un frémissement allant crescendo d'étonnement inquiet révélé par des interrogations échangées à voix haute en arabe. Les autres familles ne firent pas vraiment attention à ce qui se passait. Seuls les proches d'Aziz Ferraoun, qui avaient pris place juste derrière les Majoub échangèrent quelques manifestations d'incompréhension.

C'est alors, et alors seulement que l'envoyé spécial du « Parisien Aujourd'hui en France » se pencha vers son confrère de France Info assis juste devant lui et dit :

« Regarde, ils ne sont que dix.

— ...Tu as raison, il manque Céline Pons. Qu'est-ce que cela veut dire ? »

Et un autre :

« Ses parents ne sont pas là non plus. Curieux. »

Le Président abattit son marteau et réclama le silence.

I

La ville de M. était cernée, mais sans agressivité, par un relief de petites montagnes seulement interrompu par quelques trouées naturelles où l'homme des temps modernes avait aménagé les passages nécessaires à la route nationale puis au chemin de fer et aujourd'hui à l'autoroute. Baptisée dans le jargon des ingénieurs de la D.D.E. « axe de désenclavement » l'artère avait offert une seconde vie à cette banale sous-préfecture industrielle de l'Est de la France.

Des entreprises nouvelles et, chose assez rare depuis les années quatre-vingt, relativement dévoreuses en main d'œuvre s'installèrent en périphérie. Une heureuse conjoncture économique associant opportunités foncières, interventions intéressées d'élus proches de Paris, décentralisation régionale et attention bien comprise de la Préfecture furent à l'origine de cette irrigation micro-locale.

Avec deux bonnes décennies de retard M. rejoignit les caractéristiques de bien d'autres villes de moyenne importance. L'embellie nécessita l'aménagement d'une urbanisation supplémentaire et une verrue immobilière défigura l'entrée sud de la ville, celle de l'autoroute. Un temps, pourtant, par opposition aux couleurs roche sale des vieilles maisons du centre, le blanc cassé et insolemment neuf des façades des deux douzaines de petits immeubles alors estimés coquets trancha avec bonheur sur ces quartiers qui n'avaient d'historique que l'âge. Les espaces neufs, les larges allées, les aires de jeux pour enfants, tout cet environnement de vraie fausse qualité fit basculer certains habitants des rues « ouvrières » de la ville qui virent dans l'opportunité d'un déménagement la possibilité d'enfin bénéficier d'espace et de confort.

Ainsi naquit la cité de la Sarranche, du nom de la rivière qui la longeait et dont les berges herbacées en pente douce allaient offrir au repos dominical un havre de paix et de petits bonheurs.

L'impératif économique exigea en simultanéité l'implantation d'un Lycée Professionnel. Le paysage industriel renouvelé de la ville ne pouvait plus se contenter de l'établissement de la Préfecture trop éloigné et nécessitant l'internat pour les élèves de l'arrondissement de M.

En quelques années la cité Sarranche, ce « bijou social » dont le maire était si fier emprunta la pente savonneuse caractérisant le profil des concentrations de banlieue des autres agglomérations du département. Fille de la mondialisation, la dégradation économique qu'encadrât à partir de 2004 un cortège de chômeurs et de Rmistes, installa le mal-être dans cette cité qui n'avait été souriante que peu de temps et par la seule jeunesse des façades. La délinquance imposa ses itinéraires, improvisa de nouvelles façons de vivre, structura des hiérarchies inédites.

Depuis son arrivée de Tunis il y a vingt ans Nourredine Majoub travaillait dans la même entreprise métallurgique. Dès son premier retour de vacances outre-Méditerranée il avait ramené dans ses bagages Fatima, une toute jeune fille épousée quelques jours auparavant.

Avant de rencontrer Nourredine en 1989 – sous double surveillance familiale et publique – Fatima n'avait jamais eu droit au moindre regard d'affection. Cette lointaine cousine n'avait connu que son gourbi de la steppe kairouanaise et avait toujours été traitée comme un chien. Alors, lui ou un autre, peu importait, cela ne pouvait être pire. L'essentiel était de fuir, mariage arrangé ou pas.

Dès la fin des travaux de la cité Sarranche la famille Majoub, qui s'était bien agrandie, avait quitté son logement quasi insalubre du Centre-Ville et s'était installée 4 rue Roger Salengro.

Née en 1990, Leïla était l'aînée de sept enfants dont cinq filles. Son frère Zyed n'accusait sur elle que onze mois d'écart. Ce court décalage n'était pas toujours facile à vivre car, profitant de la neutralité de son père, Zyed avait tendance à se considérer comme l'aîné, et à le montrer. Mais la gestion du contrôle de Leïla lui posait trop de difficulté

dans sa pointilleuse stratégie du rappel des interdits. Assez vite il préféra exercer son pouvoir sur ses jeunes sœurs.

Outre le fait que ces dernières étaient ses cadettes elles ne proposaient ni le profil d'une volonté déterminée ni le caractère tête de Leïla qui se jouait souvent de l'agressivité teintée de paternalisme hypocrite de son frère. Les petites, elles, ne faisaient pas d'histoire et n'étaient même pas velléitaires. En silence elles subissaient les petites misères, les niques et les piques de leur frère parce que cela devait être et que leur père ne semblait rien y trouver à redire. Zyed leur rappelait qu'il fallait se taire à table, retourner dans la chambre lorsque des hommes venaient à la maison. Il surveillait attentivement la télévision et changeait de chaîne si un couple échangeait des baisers... On pouvait se demander quelle était chez lui la part de la sincérité atavique et celle de la trouble volupté, d'un autoritarisme source de satisfaction égocentrique. Certainement le jeune adulte mettait d'autant plus aisément son autorité en pratique qu'on lui expliquait tous les jours qu'elle était légitime. Mais cette tutelle souffrait de ses insuffisances scolaires. Il avait dû se contenter en alternance de la préparation d'un C.A.P. d'électronicien du bâtiment. En regard de ces sinuosités scolaires peu glorieuses le parcours honorable de sa sœur s'imposait à la famille et avait contenu son côté matamore et moralisateur.

Leïla avait vécu avec un réalisme tranquille les différentes étapes de sa jeunesse, même si la première enfance, celle de l'école primaire ne fut pas la mieux protégée. A dix ans elle n'était rien pour les autres, c'est-à-dire les grands, les aînés, les garçons. Mais ce fut déjà l'âge du regard, et des révélations. Contrairement à la plupart de ses copines qui se montraient soit fascinées soit plus simplement apeurées ou ne comprenant rien à ce qui se passait, Leïla, elle, intériorisait déjà cette construction mentale qui allait lui faire dépasser la simple contemplation de ce qu'une jeune fille de son âge n'aurait pas dû voir, n'aurait pas dû savoir.

Si elle avait bien sûr conscience de ce qui était bien et de ce qui ne l'était pas, cela demeurait flou, incertain. Elle emmagasinait ce qu'elle découvrirait, essayant de ne rien oublier, avec le souci non pas d'en tirer

des conclusions – cela viendrait plus tard – mais de tout placer dans des petites cases. Si cette démarche n'était pas encore issue d'un processus motivé et organisé Leïla n'était pas qu'un simple capteur neutre d'images et de sensations. Elle ne s'arrêtait pas à l'étonnement devant la violence des comportements de ses aînés, ces adolescents en ébullition artificielle fabriquée dans un creuset de tragi-comédie quotidienne.

La cité Sarranche, cette banlieue d'une sous-préfecture jusqu'ici sans histoire et pourvue d'un cordon industriel ni plus ni moins épais qu'ailleurs, avait considérablement vu augmenter les dégâts causés par une jeunesse désœuvrée découvrant la volupté de l'acte gratuit. La riante cité des années quatre-vingt-dix n'était plus. Les allées goudronnées comptaient autant d'épaves et de ventouses aux pneus crevés que de véhicules en service. Les entrées et les escaliers des immeubles sentaient l'urine. Les WC et les éviers bouchés n'étaient plus réparés. Comme les ascenseurs étaient en panne chronique on préférait jeter les détritiques domestiques par les fenêtres pour ne pas avoir à les descendre par les escaliers. Plus grave, un chantier en construction abandonné depuis des mois alimentait en « munitions » quelques jeunes qui, à la nuit tombée se rendaient sur le parking du « Conforama » pour casser les vitres des voitures.

C'est vers les douze ans, au début des années-collège que Leïla construisit le premier et fragile échafaudage de sa structure mentale quand elle comprit qu'il n'y avait pas que le petit monde sécurisant mais rétréci de l'appartement familial. Où était le temps, où petite, elle avait confié un jour à sa mère qu'elle avait « hâte de se marier car cela serait une protection pour quand elle serait grande »... ?

Sans que l'on n'en cernât l'éclosion sa personnalité s'élabora à petits pas. Certes elle aurait pu, à l'instar de quelques-unes de ses copines, se faire moins discrète et quitter sur la pointe des pieds l'esprit et la lettre du foyer familial. Elle préféra au contraire donner l'impression, non pas de se ratatiner, mais d'accepter simplement les choses. Même quand elle sera admise en bac professionnel avec l'intention secrète de poursuivre vers un B.T.S. elle gardera le même

comportement. Elle ne protestait guère, même quand des autorisations anodines lui étaient refusées, même quand la source de la décision paternelle, la seule officiellement reconnue, devait être recherchée dans le travail de sape de son frère dont l'exercice intellectuel essentiel semblait résider dans les argumentaires à construire pour contrer sa sœur.

Un élément plaïda pourtant pour la modération de la pression que Zyed exerçait sur son aînée. Fatima avait obtenu à l'arraché de son mari l'autorisation d'intégrer comme femme de ménage des services périphériques de la mairie. Ce modeste emploi à temps partiel, s'il apportait un revenu supplémentaire, fut pour elle une authentique respiration psychologique. Elle s'en était tôt ouverte à sa fille et au fil des années ces confidences avaient fait naître entre les deux femmes une pudique complicité renforçant chez Leïla le bien fondé du désir de bousculer plus tard les conformismes. Ce rapprochement fut la seule forme d'optimisme familial sur laquelle Leïla put s'appuyer.

Cette proximité avec sa mère dépassant l'affectif eut pour conséquence au fil du temps un regard un peu différent du père sur sa fille. Prétextant les études de Leïla, Fatima obtint pour elle un début de décente liberté. Elle trouvait en Leïla ce qu'elle-même aurait voulu être. Alors, autant l'aider à essayer de rencontrer cette espérance et non de combattre en n'ayant que la résignation en ligne de mire. En somme Fatima voulait exister par procuration.

Leïla ne revendiquait en fait qu'une seule exigence, la possibilité de faire tranquillement ses devoirs dans le relatif isolement de la chambre qu'elle partageait avec l'une de ses sœurs. Elle y était éloignée des turbulences ordinaires de la vie en communauté : hurlements, radio, télévision, conversations d'une fenêtre à l'autre... Elle demeurait la seule à attacher une importance (jugée surévaluée) à l'effort scolaire. On acceptait la chose, on s'efforçait plus ou moins de la comprendre mais cela n'accordait pas à Leïla un droit ou un avantage familial, c'est-à-dire social, supplémentaire.

Les années-collège furent son apprentissage du monde adulte, de ses perspectives, de ses murs porteurs mais aussi de ses castrations. Sa lucidité naissante en permanente alimentation lui fit voir ce qui se passait avec un étonnement moins naïf. Des dichotomies se creusèrent, des contours devinrent moins flous, le bien et le mal furent mieux définis : les frontières se précisaient. Une certaine vision ouverte de l'existence lui offrit davantage de clarté. Elle apprit à mieux faire la part des choses, à cultiver une plus grande méfiance, à réfréner certains élans aptes maintenant à être décodés au-delà des apparences. Contrairement à la plupart de ses copines de la cité elle ne se laissa pas recouvrir par le découragement. Elle ne succomba pas à la tentation d'un pessimisme anesthésiant, sans contre-feu ni remède, sauf l'artifice de la drogue.

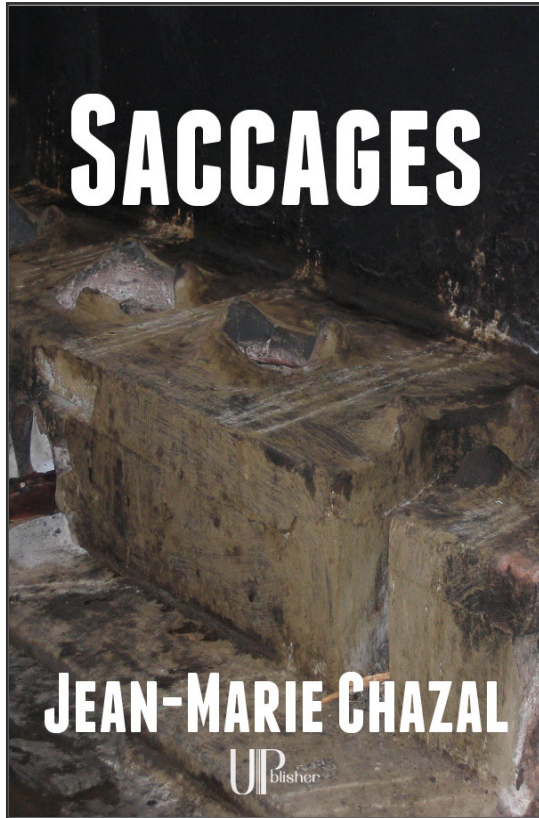
Dès la troisième, sans avoir l'air de jouer les pimbêches timorées ou intello elle prit soin de se tenir à l'écart des garçons, de tous les garçons. Il faut dire que la présence à ses côtés de son exubérante amie Céline fut la bienvenue. Véritable paratonnerre Céline catalysait l'attention, la protégeant des initiatives de séduction en gros sabots. Grâce à elle Leïla échappa en partie aux tentatives de conquête plus ou moins naïves, plus ou moins autoritaires, répertoire des manières de faire d'un désir brut qui pour eux allait de soi.

Leïla savait son amie lucide dans ce rôle involontaire de bouclier. Avec Céline elle découvrit les prémisses du pouvoir féminin et la facilité avec laquelle une fille pouvait manipuler et gruger les garçons trop sûrs d'eux.

Le décor est planté... Qu'est ce qui a bien pu amener dans le box des accusés celle qu'un journaliste décrira comme « une belle femme, un modèle d'intégration » ?

Pour comprendre la descente aux enfers de Leïla, rien de plus simple... revenez vite sur la fiche de l'œuvre, ajoutez-la à votre panier et achetez cet ebook.

Jean-Marie Chazal vous remercie de votre intérêt et vous souhaite une bonne lecture !



N° ISBN: 978-2-7599-0003-9

« Le Code de la propriété intellectuelle interdit les copies ou reproductions destinées à une utilisation collective. Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite par quelque procédé que ce soit, sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants cause, est illicite et constitue une contrefaçon, aux termes des articles L.335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. »

Vasca - UPblisher.com
11 bis, rue de Moscou
75008 Paris
E-mail : contact@upblisher.com
Site : www.upblisher.com